FERME AGRIVOLTAIQUE DES CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS

VISIOCONFERENCE - 05/01/2022



IDDEST CONCERTATION

Jérôme LAVAUX, Camille GAGNEUX





ORDRE DU JOUR

- La phase de concertation publique
- Présentation de l'association des Champs solaires nucériens et de GLHD
- Le projet de ferme agrivoltaïque
- Vos questions & contributions

Vos contributions sont précieuses

LA CONCERTATION PUBLIQUE



Notre ambition:

Vous informer & vous donner les moyens de contribuer !

Un dispositif de concertation volontaire du 27 novembre au 15 janvier à mi février 2022

Des rencontres variées :

- 27 novembre : lancement de la concertation à la mairie de Noyers
- 30 nov. et 1^{er} décembre : action de porte à porte et distribution de documents
- 11 décembre : balade au cœur du projet
- 5 janvier : visioconférence
- 25 janvier: atelier territorial

D'autres moyens de vous informer et exprimer votre avis :

- Un site internet dédié
- Des expositions et registres dans les mairies





ASSOCIATION DES CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS

Représentée par : Alexandre BARDET, Victor BARDET,

Mathieu FRANEY, Christophe LORPHELIN



LE MONDE AGRICOLE EN FRANCE

- 100 000 agriculteurs de perdus en 10 ans ;
- 1 agriculteurs sur 4 à plus de 60 ans ;
- Augmentation du nombre d'exploitation en conversion bio.

<u>Directeur de Chambre d'Agriculture régionale :</u>

« Avant la mécanisation de l'agriculture, il fallait consacré plusieurs hectares de sa surface agricole pour l'alimentation des chevaux pour le travail des champs. Ce qui était une forme de production d'énergie.

Aujourd'hui, avec la transition vers le tout électrique et en participant à la production d'énergie renouvelable au sein de nos exploitations, nous ne faisons que revenir à un fonctionnement pratiqué par les génération passées. »



LE CONTEXTE AGRICOLE DE LA ZONE DU PROJET

Qualité des sols



Photo parcelle agricole Annay sur Serein Crédit : GLHD

Tête de rotation de culture



Différence entre deux parcelles de colza dans l'Yonne. Crédit : CA de l'Yonne

Aléas climatiques

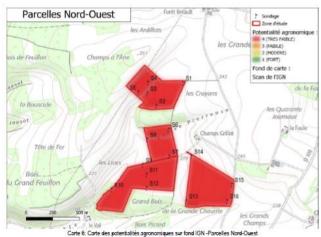


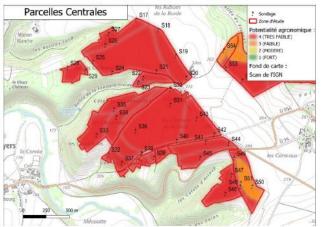
Culture de mais dans l'Yonne dévastée par la grêle. Crédit : France 3.



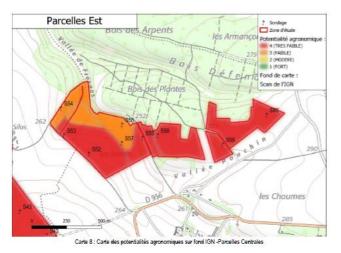
L'ETUDE PEDOLOGIQUE







Carte 7 : Carte des potentialités agronomiques sur fond IGN -Parcelles Centrales





- Choix des parcelles en fonction de leur qualité agronomique
- 60 sondages réalisés in situ par la CA de l'Yonne
- 94 % de la zone d'étude est donc recouverte par des sols de classe 4 – très faible potentiel agronomique

L'ASSOCIATION DES « CHAMPS SOLAIRES NUCERIENS »

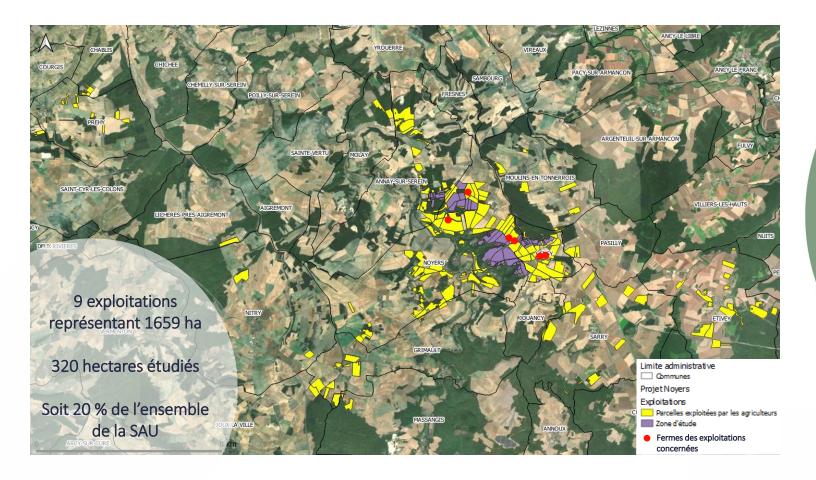
- Création de l'association en juin 2021
- Atelier de travail toutes les 2/3 semaines
- Démarche commune auprès d'organismes et services de l'état
- Accompagnement de la Chambre d'Agriculture 89 :
 - Recherche de création de valeur ajoutée
 - Dimensionnement technico/économique
- Diverses rencontres d'experts :
 - Fédération Nationale Ovine (FNO)
 - Pépinière Naudet, expert truffier
 - PYMBA expertises, spécialiste en PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales)





L'AGRIVOLTAÏSME COMME DIVERSIFICATION





DES PROJETS AGRICOLES AMBITIEUX ET RÉELS

- Productions biologiques, sans intrant
- Commercialisation locale
- Installation de jeunes agriculteurs
- Reconquête de la biodiversité

IDELE (Institut de l'Elevage):

- Guide pratique : l'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage des ruminants
- Bien être animal

INRAE — Etude de la pousse de l'herbe sous panneaux

- Croissance supérieure de 125 % à 200 % ;
- + 28 % d'humidité ;
- 4 à 6 °C de moins au sol;
- Lien de la video : https://www.youtube.com/watch?v=F BZXs12JF0







PPAM (Plante Parfum Aromatique et Médicinale)







Poulet de chair





GLHD – GREEN LIGHTHOUSE DEVELOPPEMENT

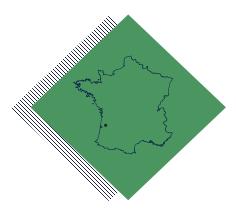
Vincent VIGNON, Charles DE POUMEYRAC



GLHD, ENTREPRISE DÉDIÉE AUX ENR







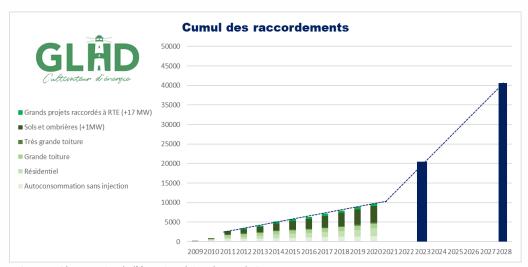
Société française basée en Nouvelle-Aquitaine





Avec un modèle économique exempt de subvention pour une énergie vertueuse & rentable

NOTRE VISION



Source : Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque

L'énergie solaire au cœur de la transition du 21ème siècle

En France, 12.3 GW installés au 30/09/2021*

Décret du 21/04/2020 relatif à la PPE : Objectif de 20 GW en 2023 et 40 GW en 2028

Mais 1GW par an n'est pas suffisant...

En plus des toitures, parking, friches etc..., mobilisons des grandes surfaces « faciles » d'accès!

 espaces agricoles mais sous condition de maintien de la vocation agricole

Quelques chiffres:

- SAU française : 29 000 000ha
- 40 GW = 40 000 ha = 0,13% de la SAU = 48 TWh produit = 10% de la consommation nationale (478 TWh)

¹⁴

LEURS VISIONS



GIEC - 9 août 2021:

 Nous sommes sur une traiectoire > + 2°C

Jean Castex, 1er ministre – 30/08/2021:

- Nous n'avons toujours pas atteint en la matière les objectifs que nous nous étions fixés.
- L'énergie solaire constitue l'axe prioritaire de notre stratégie en matière d'ENR électriques.

Loi Climat Résilience – 22/08/2021 :

 Les projets photovoltaïques ne sont pas compatibilisé dans l'artificialisation

Jean-François Carenco, président de la CRE – 14/12/2021 :

 Sur les énergies renouvelables, je pense qu'on ne dit pas assez (...) qu'on est très en retard, on est très très en retard.

Cours des comptes – 18/11/2021 :

• Les choix aurait du être opérés il y a dix ans.

RTE – Futurs Energétiques – 25/10/2021 :

 Des scénarios dans lesquels le développement massif des ENR et notamment du photovoltaïques sont les piliers du mixte énergétique

Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique – 26/10/2021

 Aucun scénario ne permet de s'exonérer d'un déploiement massif des énergies renouvelables [...] multiplier par 7 à 12 les capacités photovoltaïques

LES RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DE LA CONCERTATION

TO TO

09/20 — Rencontre des **agriculteurs.**

- 19/11/20

Rencontre des maires des 3 communes.

10/12/20

Délibération favorable du CM de Annay.

07/01/21

Délibération favorable du CM de Noyers-sur-Serein sous réserve :

- Du respect des prescriptions de la ZPPAUP ;
- De la non visibilité des panneaux depuis le village dans sa globalité et pas seulement du centre bourg (accès routiers).

05/02/21

Délibération favorable du CM de Censy sous réserve :

- De l'impact positif du projet sur l'environnement et la biodiversité avec une agriculture sans intrant ;
- De la création d'un comité de pilotage pour l'aménagement paysager;
- De la participation de GLHD à la restauration de haies sur la commune.

26/05/21

Présentation du projet à M. Le Président, M. Le Directeur et le chargé de mission énergie de la CA89.

01/09/21

Présentation du projet à M. Le Président de la Communauté de Commune du Serein.

30/09/21

Présentation du projet au pôle ENR.

27/11/21

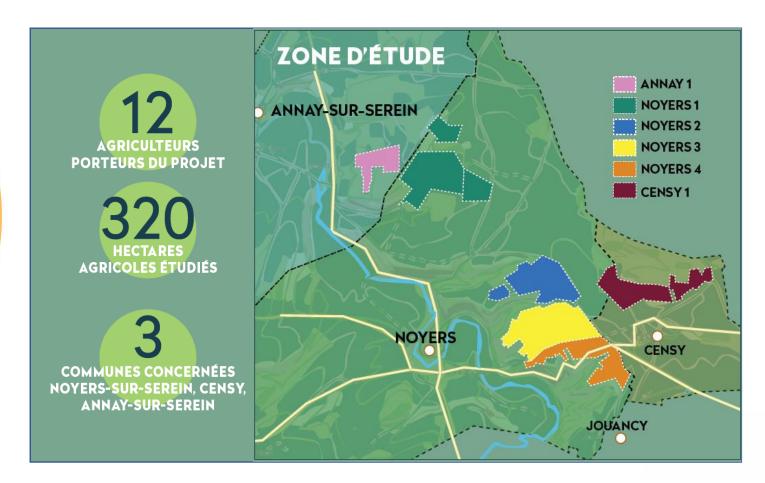
Lancement de la concertation et ouverture du site internet.



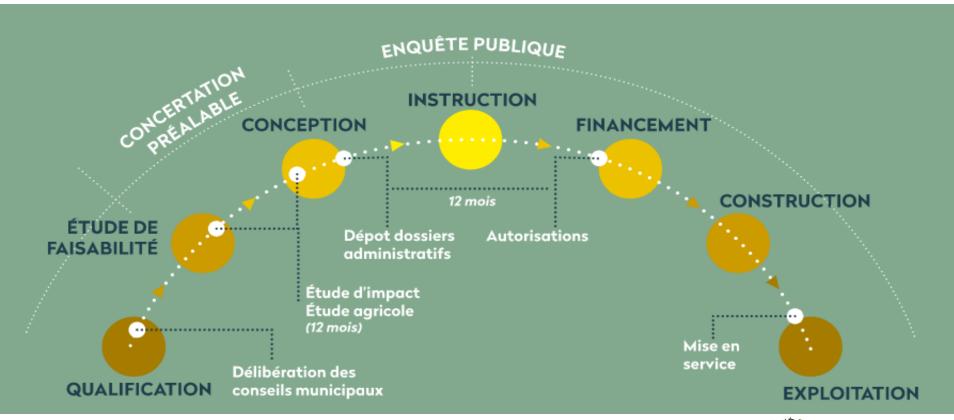
ZONE D'ETUDE DU PROJET







PLANNING DU PROJET



EVITER REDUIRE COMPENSER (ERC)





L'étude préalable agricole,

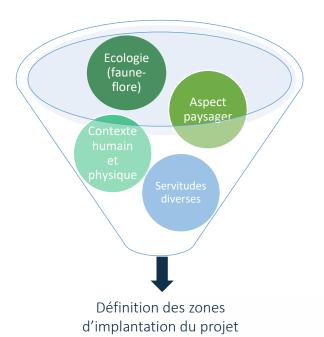
un outils permettant d'étudier l'impact du projet sur l'économie agricole

- 1 Analyse de **l'état initial** de l'économie agricole de la ZIP
- 2 Etude des effets positifs et négatifs de la ferme agrivoltaïque
- Mesures d'évitement pour réduire les effets négatifs du projet
- Calcul de la compensation collective

Versement du montant en soutient au :

- Groupement d'Utilisation de Financement Agricole (GUFA) de la Chambre d'Agriculture
- Aux groupes d'agriculteurs pour de l'investissement agricole

L'étude d'impact, un outils permettant d'identifier et d'intégrer les enjeux du territoire



19

L'EQUIPE PROJET









Etude pédologique

Etude préalable agricole





Concertation

DES CHOIX TECHNOLOGIQUES SIMPLES ET ROBUSTES



Structure fixe: monopieux ou bipieux



Structure avec tracker : système suivant la course du soleil

- Pas de béton dans les champs
- Clause de démantèlement avec garantie financière dans les contrats de location
- Recyclage des panneaux à 94 %*

https://www.soren.eco/re-traitement-panneaux-solaires-photovoltaiques/



^{*}Source Soren - éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France.

BENEFICES DU PROJET POUR LE TERRITOIRE





Pérenniser les exploitations agricoles du secteur et installer de **jeunes** agriculteurs

Reconquérir la biodiversité avec le développement de nouvelles cultures



Percevoir des retombées économiques pour les collectivités territoriales











territoire pionnier modernité



LA CONCERTATION PUBLIQUE



Notre ambition:

Vous informer & vous donner les moyens de contribuer !

Un dispositif de concertation volontaire du 27 novembre au 03 février 2022

Des rencontres variées :

- 27 novembre : lancement de la concertation à la mairie de Noyers
- 30 nov. et 1^{er} décembre : action de porte à porte et distribution de documents
- 11 décembre : balade au cœur du projet
- 5 janvier : visioconférence
- 25 janvier : atelier territorial

D'autres moyens de vous informer et exprimer votre avis :

- Un site internet dédié
- Des expositions et registres dans les mairies



Merci de votre attention



Temps d'échanges et contributions

